

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 51.18 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENABDELKARIM EL FILAL SAMIR

Date de naissance : 15/6/1960

Adresse : YOUSSEFA 11 APT 19 France California

Tél. : 0669650503 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Date de consultation : 05/03/2021

Nom et prénom du malade : Walid benabdellkarim EL Filali Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Walid benabdellkarim EL Filali

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/03/21	C	C	400,00	<i>Dr Salima BEN MOUSSA Psychiatre Psychothérapeute PSYCHIATRE ADDICTOLOGUE 223 84- Ibrahim Roudani N° 3 Prise en charge : Maârif - Casablanca Téléphone : 05 22 98 18 31 / 05 22 98 18 55</i>
20/03/21				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIA ADDIAN 16-18 Rue 3 Addian Al Jadida</i>	05/03/21	213,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

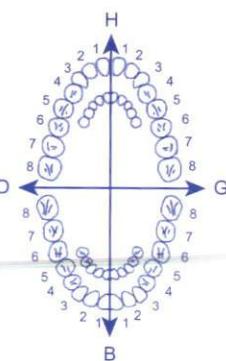
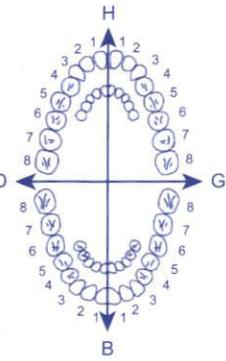
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	
	B			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Salima BEN MOUAMA

PSYCHIATRE

PSYCHOThÉRAPEUTE

ADDICTOLOGUE



د سليمة بنموعمة

طبيبة أخصائية في الطب النفسي

معالجة نفسانية

اختصاصية في الإدمان

ORDONNANCE

25/03/2021

Walid El Filali Zouadet Krim

126.06
d. 51

Esu'plex 10 mg

A'S

1et 1/2 -0-0.

113.10
2

Hédi zaphi 2,5mg

A'S

243.50 0-0- 1/21

PHARMACIE ADDIAR
16-18 Rue 3 Addiar Al Hadida
UnCheck-Casa-022-50.75.19

Dr. Salima BEN MOUAMA
Psychiatre Psychothérapeute
Addictologue
223 Bd. Brahim Roudani N°13
Résidence Azaghar - Casablanca
Tél : 05 22 98 18 31 / GSM : 065 182 89 53

ron 2mis.

PHARMACIE ADDIAR
16-18 Rue 3 Addiar Al Hadida
UnCheck-Casa-022-50.75.19

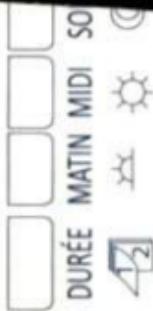
Dr. Salima BEN MOUAMA
Psychiatre Psychothérapeute
Addictologue
223 Bd. Brahim Roudani N°13
Résidence Azaghar - Casablanca
Tél : 05 22 98 18 31 / GSM : 065 182 89 53

Résidence Azaghar, 223 Bd Brahim Roudani, Appt N°13, 4ème étage , Casablanca

Tél : 05 22 98 18 31 – Mob : 06 51 82 89 53 – Email : dr.s.benmouama@gmail.com

Esciplex

Escitalopram



200 mg x 30
31.12.2022
126,00



Esciplex

Escitalopram



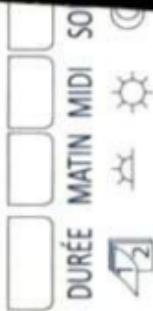
200 mg x 30
31 2022
126.00



126,00

Esciplex

Escitalopram

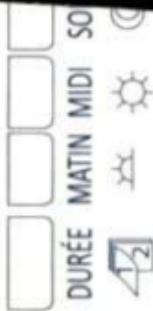


200 mg x 30
31.12.2022
126,00



Esciplex

Escitalopram



27.01.2022
01.02.2022
126,00



Esciplex

Escitalopram



200 mg x 30
31 2022
126.00



126,00

MEDIZAPIN® 2,5 mg

Olanzapine

30 Comprimés pelliculés

LOT : 036

PER : AVR 2023

PPV : 113 DH 50

CiplaMaroc

